Le Petit Soleil

École Marie-Soleil-Tougas
3415, Place Camus, Terrebonne
450 979-9736
https://sites.cssmi.qc.ca/mst/

❖ Calendrier du mois de septembre 2018

Jeudi 6 septembre	**Horaire du lundi** **Spectacle pour les élèves du primaire : CREASON** **Rencontre de parents pour les élèves de 3e et 5e à 19 h***
Vendredi 7 septembre	**Spectacle pour les élèves du préscolaire en avant-midi : ***
Mardi 11 septembre	**Assemblée générale de parents à 18h45 (élection des membres du conseil d'établissement)**
Mercredi 19 septembre	**Rencontre de parents pour les élèves de la classe multi, de la 4e et 6e année à 19h***
Jeudi 20 septembre	**Journée pédagogique**
Mercredi 3 et jeudi 4 octobre	**Photos scolaires**

*(Seuls les parents sont admis pour toutes les rencontres)

❖ Débarcadère

Afin d'assurer la sécurité des élèves, la circulation automobile est interdite dans le débarcadère des autobus devant l'école, entre 7h et 16h45.

Lorsque vous utilisez le débarcadère (côté centre communautaire), vous devez quitter immédiatement après que les enfants soient sortis de la voiture. Si vous désirez accompagner votre enfant, vous devez utiliser le stationnement.

Merci pour votre collaboration.

❖ Absence

Nous vous demandons de nous prévenir le plus tôt possible lors de l'absence de votre enfant. Une boîte vocale est en fonction au numéro suivant : 450 979-9736.

❖ Horaire

7 h 40 : Arrivée des élèves sur la cour et début de la surveillance
7 h 50 : Entrée des élèves pour le début des classes
11 h 15 à 12 h 32 : Période du dîner
14 h 40 : Sortie des élèves – Fin de la journée
14 h 50 : Départ des autobus

- Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ou au service du dîner sont autorisés à entrer sur la cour à partir de 7 h 40 le matin et 12 h 25 au retour du dîner.
- Le secrétariat de l'école est ouvert de 7 h 15 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 15.
- Le paiement des frais scolaires peut se faire durant les heures d'ouverture du secrétariat. Vous pouvez également envoyer un chèque libellé au nom de l'école Marie-Soleil-Tougas, par l'entremise de votre enfant, en y indiquant le nom ainsi que le groupe de ce dernier.

❖ Service de garde

Il est très important d'informer le service de garde lorsque vous apportez une modification à l'horaire prévu en appelant au 450 979-1423. **Nous vous rappelons que vous pouvez venir chercher vos enfants après 15 h 00. Aucun enfant ne pourra quitter entre 14 h 40 et 15 h 00. Ainsi, nous assurons la sécurité de tous les élèves.**

❖ Circulation des adultes dans l'école

Afin d'assurer la sécurité des élèves de l'école, tous les adultes (parents, grands-parents) doivent se rendre au secrétariat dès leur arrivée dans l'école. À ce moment, un permis de circulation leur sera remis.

- **Signature et engagement au code de vie de l'école Marie-Soleil-Tougas**

Les élèves ont dans leur agenda et dans un duo-tang les règles du code de vie. Les parents et les élèves sont invités à compléter le formulaire d'engagement. C''est grâce à cette collaboration maison-école que les enfants pourront vivre dans un milieu sécuritaire, responsable et respectueux.
Cette année,

- **Propreté à l'école**

Dans le but de conserver notre environnement propre, nous vous demandons de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Nous vous remercions pour votre collaboration.

EPP

Code de vie

Bonne rentrée et bonne année scolaire !

Stéphanie Glaude
Directrice

Alain Labonté
Directeur adjoint